

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OBERMORSCHWIHR
SEANCE DU 12 avril 2021

Le douze avril deux mil vingt et un , à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de séances de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand HEYBERGER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : 10

Présents : 09

Excusé, avec procuration : 1

Présents : M. Bertrand HEYBERGER, Maire; Mme Christine FUCHS, M. Stéphane BRELURUT, Maire-Adjoints; M. Pierre TRABER, Mme GERRER Aurélie, M. GANGLOFF François, Mme Harmonie REHM, M. J-Charles FARDEL, Mme Maryline GIOIA, conseillers municipaux.

Absent -excusé :

Mme Julie HEYBERGER, procuration à Mme Harmonie REHM

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du 15 mars 2021
2. Exposé des Adjointes
3. Rapport des délégués auprès des EPCI
4. Budget Principal :
 - 4.1. Compte Administratif 2020
 - 4.2. Compte de gestion 2020
 - 4.3. Affectation des résultats
 - 4.4. Fixation des taux d'imposition 2021
 - 4.5. Budget Primitif 2021
5. Mise en souterrain des réseaux situés rues du Vignoble, de Marbach, Principale, et Place de la République : convention constitutive du groupement de commande pour la réalisation des travaux avec ouvrages mutualisés avec le Syndicat d'électricité et de Gaz du Rhin
6. Tarifs communaux
7. Élections des 13 et 20 juin 2021
8. Divers et informations

Après les salutations d'usage, M. le Maire propose à l'assemblée de mener cette séance du Conseil Municipal à huis clos en raison de la crise sanitaire actuelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter le huis clos pour la séance du Conseil Municipal de ce jour.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 15 mars 2021

M. le Maire propose au Conseil municipal l'approbation du Procès-verbal de la séance du 15 mars 2021, dont chaque conseiller a été destinataire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve le Procès-verbal de la séance du 15 mars 2021**

*Délibération déposée le 21 avril 2021
à la Préfecture de Colmar*

2. Exposé des Adjointes

Intervention de Monsieur Stéphane BRELURUT :

Lors de la réunion du SIVU du 17 mars dernier, les nouveaux horaires de bus ont été actés.

Mme BIRLING, Directrice du RPI est en congé de maladie jusqu'au 23 avril. Mme FABER assure l'intérim de direction.

3. Rapport des délégués auprès des EPCI

M. François GANGLOFF rend compte de la dernière réunion budgétaire du SIEPI : le tarif des communes de la plaine a augmenté de 10 centimes au m³, soit de 1.10 € à 1.20 €.

Cette augmentation sera bisannuelle pour arriver, en fin de mandat, à l'équilibre avec les communes du Vignole (actuellement à 1.39 € au m³).

M. Jean-Charles FARDEL rend compte de la réunion budgétaire du Syndicat de la Lauch : l'adhésion de notre commune est en cours.

4. Budget Principal**4.1 Compte Administratif 2020**

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de Mme Christine FUCHS, Maire-Adjoint, afin de délibérer sur le Compte Administratif 2020 du budget principal, dressé par M. Bertrand HEYBERGER, Maire.

Après examen, chapitre par chapitre, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2020 du budget qui se présente comme suit :

Section d'Exploitation	
Dépenses :	288 290.21 €
Recettes :	538 150.05 €
Excédent :	249 859.84 €

Section d'Investissement	
Dépenses :	32 802.68 €
Recettes :	54 426.71 €
Excédent :	21 624.03 €

*Délibération déposée le 21 avril 2021
à la Préfecture de Colmar*

4.2 Compte de Gestion 2020

M. le Maire informe l'assemblée délibérante que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2020 du budget principal a été réalisée par M. le Receveur en poste à Colmar et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du trésorier,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **adopte le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes à celle du compte administratif (budget principal) pour le même exercice.**

*Délibération déposée le 21 avril 2021
à la Préfecture de Colmar*

4.3 Affectation des résultats

Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2020, décide d'affecter le résultat de la section d'exploitation comme suit :

Report de l'excédent d'investissement :	21 624,03 €
Couverture du besoin de financement en section d'Investissement corrigé des restes à réaliser :	20 317.97 €
En report à nouveau en section de Fonctionnement :	229 541.87 €

*Délibération déposée le 21 avril 2021
à la Préfecture de Colmar*

4.4 Fixation des taux d'imposition 2021.

M le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal après délibération et vote à l'unanimité :

- **fixe les taux d'imposition des taxes locales directes, pour l'année 2021 comme suit :**

TAXES	BASES NOTIFIEES	TAUX	PRODUIT FISCAL
Taxe foncière (Bâti)	373 900	28.68 %	107 235
Taxe Foncière (Non bâti)	84 300	49.73 %	41 922
CFE	21 000	23.63 %	4 962
		TOTAL	154 119 €

*Délibération déposée le 21 avril 2021
à la Préfecture de Colmar*

4.5 Budget Primitif 2021.

M. le Maire propose au Conseil Municipal l'approbation du Budget Primitif 2021 du service Principal.

Après examen chapitre par chapitre, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2021 / Principal et l'arrête comme suit :

Section d'Exploitation	Section d'Investissement
Dépenses : 545 691 €	Dépenses : 676 454 €
Recettes : 545 691 €	Recettes : 676 454 €

*Délibération déposée le 21 avril 2021
à la Préfecture de Colmar*

5 Mise en souterrain des réseaux situés rues du Vignoble, de Marbach, Principale, et Place de la République : convention constitutive du groupement de commande pour la réalisation des travaux avec ouvrages mutualisés avec le Syndicat d'électricité et de Gaz du Rhin

Le 21 décembre 2020, le Conseil Municipal autorisait la signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin .
Sur conseil du Trésorier de COLMAR, celle-ci doit être remplacée par une convention de groupement de commandes.

Les données financières ne changent pas.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à signer une convention de groupement de commandes avec le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin ainsi que tout autre document y afférent

*Délibération déposée le 21 avril 2021
à la Préfecture de Colmar*

6. Tarifs communaux 2021

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

⇒ **Maintient l'ensemble des tarifs communaux, soit :**

	Petite salle		Grande salle		Vaisselle	Enterrement	Bar
	Journée	Week-end	Journée	Week-end			
Associations d'Obermorschwihr				100			
Habitants d'Obermorschwihr		170		270	1,50 €/couvert	50	80

<i>Extérieurs</i>		250		350	2 €/couvert		
<i>Frais d'électricité</i>	<i>Selon relevé</i>	<i>Selon relevé</i>	<i>Selon relevé</i>	<i>Selon relevé</i>			
<i>Chèque de caution</i>		1 000		1 000			

Photocopie : Noir Format A4 : 0,20 euros Couleur Format A4 : 0,30 euros

Noir Format A3 : 0,40 euros Couleur Format A3 : 0,60 euros

Location caveau de la Mairie : 50 euros

Concessions cimetière :

15 ans - 2m² : 65 euros

15 ans - 4m² : 130 euros

30 ans - 2m² : 130 euros

30 ans - 4m² : 260 euros

Concessions columbarium :

15 ans - 1 case : 130 euros

15 ans - double case : 260 euros

30 ans - 1 case : 250 euros

30 ans - double case : 500 euros

Loyer logement communal : *indexation suivant les conditions du bail*

Loyer parking : 10 € / mois

Loyer jardin : 15 € / mois

LICENCE IV - TARIFS :

- amer bière,	2.50 €	
- kir, ricard, martini	2.00 €	
- panaché	2.00 €	
- bière	2,00 €	
- vin blanc	2,00 €	le verre
	12,00 €	la bouteille
- crémant	2.50 €	le verre
	15.00 €	la bouteille
- boissons non alcoolisées (limonade, sodas (coca-cola, orangina, etc.) jus d'orange et eau)	1,50 €	
- sirop à l'eau	1,00 €	
- bretzel, sachets apéritif, tranche de kougelhopf	1,00 €	
- café, thé, tisane, vin chaud	1.00 €	
- eaux de vie 3cl, whisky	3.00 €	

*Délibération déposée le 21 avril 2021
à la Préfecture de Colmar*

7. Élections des 13 et 20 juin 2021

- ✓ Bureau de vote des élections régionales du 13 juin 2021 :

Président : M. Bertrand HEYBERGER
Assesseurs : Mme Christine FUCHS
M. Stéphane BRELURUT
Suppléants : Mme Maryline GIOIA
M. Jean-Charles FARDEL

- ✓ Bureau de vote des élections régionales du 20 juin 2021 :

Président : M. Bertrand HEYBERGER
Assesseurs : Mme Christine FUCHS
M. Stéphane BRELURUT
Suppléants : Maryline GIOIA
M. J-Charles FARDEL

- ✓ Bureau de vote des élections départementales du 13 juin 2021 :

Président : M. Bertrand HEYBERGER
Assesseurs : Mme Aurélie GERRER
M. Pierre TRABER
Suppléants : Mme Julie HEYVERGER
M. François GANGLOFF

- ✓ Bureau de vote des élections départementales du 20 juin 2021 :

Président : M. Bertrand HEYBERGER
Assesseurs : Mme Aurélie GERRER
M. Pierre TRABER
Suppléants : Mme Julie HEYVERGER
M. François GANGLOFF

*Délibération déposée le 21 avril 2021
à la Préfecture de Colmar*

8. Divers et informations

Monsieur le Maire fait lecture du rapport mensuel des Brigades Vertes pour le mois de mars : 9 patrouilles ont été menées, notamment pour le contrôle du respect de la déviation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OBERMORSCHWIHR
SEANCE DU 12 AVRIL 2021**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du 15 mars 2021
2. Exposé des Adjointes
3. Rapport des délégués auprès des EPCI
4. Budget Principal :
 - 4.1. Compte Administratif 2020
 - 4.2. Compte de gestion 2020
 - 4.3. Affectation des résultats
 - 4.4. Fixation des taux d'imposition 2021
 - 4.5. Budget Primitif 2021
5. Mise en souterrain des réseaux situés rues du Vignoble, de Marbach, Principale, et Place de la République : convention constitutive du groupement de commande pour la réalisation des travaux avec ouvrages mutualisés avec le Syndicat d'électricité et de Gaz du Rhin
6. Tarifs communaux
7. Élections des 13 et 20 juin 2021
8. Divers et informations

Nom/Prénom	Qualité	Signature	Procuration
HEYBERGER Bertrand	Maire		
Christine FUCHS	Adjoint au Maire		
Stéphane BRELURUT	Adjoint au Maire		
TRABER Pierre	Conseiller Municipal		
GERRER Aurélie	Conseillère Municipale		
GANGLOFF François	Conseiller municipal		
REHM Harmonie	Conseillère municipale		
FARDEL Jean-Charles	Conseiller municipal		
GIOIA Maryline	Conseillère municipale		
HEYBERGER Julie	Conseillère municipale	Excusée, procuration à Harmonie REHM	